

Votation cantonale

Modification de la loi cantonale sur les transports publics (TPG)

Loi TPG

Situation actuelle

Suite à l'initiative populaire "Stop aux hausses des tarifs des Transports publics", les TPG ont enregistré une perte financière de 9,8 millions de francs en 2015. En conséquence, les TPG proposent 5% de prestations en moins depuis début 2017.

Qu'est-ce qui changerait ?

Le prix des billets simples Tout Genève (prix entiers et réduits) augmente de 20 centimes (3,20 et 2,20 francs). Les abonnements annuels augmentent de 50 francs au maximum. La carte journalière Tout Genève baisse de 2 francs au maximum (8,00 et 5,60 francs).

But

Réduire les pertes financières des TPG et augmenter les prestations

Recommandations de vote

Grand Conseil: oui (54 voix pour, 34 contre)

Conseil d'Etat: oui

Arguments des autorités:

- la hausse des prix des TPG permet d'augmenter les prestations
- la hausse des prix des TPG n'atteint pas le niveau de prix de 2014
- Genève reste le canton urbain le moins cher en termes de transports publics

Arguments du comité référendaire:

- la hausse des prix des TPG s'oppose à l'initiative populaire acceptée par le peuple
- La hausse des prix se fait sur le dos d'une clientèle qui n'a pas d'autre choix que d'utiliser les TPG
- Augmenter le prix des transports publics n'est pas une solution viable écologiquement

Rappel

Le peuple genevois a accepté à 55,9 % l'initiative populaire "Stop aux hausses des tarifs des Transports publics" le 3 mars 2013. L'initiative prévoyait une baisse des billets simples (de 3,50 à 3 francs) et une réduction du prix des abonnements.

Votation fédérale

Modification de la loi fédérale sur l'énergie

But

Adapter la politique énergétique de la Suisse aux changements technologiques et environnementaux

Arguments du comité référendaire

- Le projet rend l'énergie hors de prix. Avec les impôts et coûts supplémentaires, un ménage de quatre personnes paie 3200 francs de plus par an.
- Avec les nouvelles interdictions et davantage de bureaucratie, la Confédération nous force à consommer moins d'énergie.
- Les consommateurs doivent faire des économies ailleurs en raison de l'augmentation des impôts et des coûts. Ceci met en danger les emplois.

Situation actuelle

Au niveau mondial la façon de produire et de consommer l'énergie change. Pour s'accorder à ces mutations, la Confédération a élaboré la Stratégie énergétique 2050 avec une mise en place en plusieurs étapes.

Recommandations de vote

Conseil national : pour (120 oui, 72 non, 6 abstentions)

Conseil des États : pour (35 oui, 6 non, 3 abstentions)

Conseil fédéral : pour

Arguments des autorités

- Les énergies renouvelables renforcent la Suisse. Le climat est préservé et la Suisse est moins dépendante des ressources provenant de l'étranger.
- Les mesures permettent la création d'emplois supplémentaires. Ainsi, l'assainissement des bâtiments créé par exemple des emplois.
- Avec l'augmentation du supplément perçu sur le réseau, un ménage de quatre personnes paie environ 40 francs de plus par année. Cette augmentation est raisonnable.

Stratégie énergétique 2050

Qu'est-ce qui changerait ?

La consommation énergétique est réduite grâce à une meilleure isolation des bâtiments et de nouveaux véhicules et appareils électriques notamment. Le tout encouragé par des prescriptions.

Des incitations financières sont mises en place pour inciter à une plus grande production d'énergies renouvelables.

Pas de construction de nouvelles centrales nucléaires.

Info +

Actuellement, nous payons 1,5 centimes par kilowattheure pour le supplément perçu sur le réseau lorsque nous consommons de l'électricité. Avec la stratégie énergétique 2050, il s'élèverait à 2,3 centimes. Cela permettrait d'encaisser environ 480 millions de francs supplémentaires par année.